8e ANNÉE — NUMERO 239

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis lujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniti. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. *(Pie IX.)*

MERCREDI 16 OCTOBRE 1878

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Suisse	fr. 20	11	6
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 36	19	10

Rédaction et Expédition

BUREAUX: **Grand'Rue 10, à Fribourg**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace: **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.

Lettres et argent franco.

UNE PROVOCATION A LA FRANCE

—

Il faut bien reconnaître que M. de Bismark est un homme de ressources. Les chemins les plus accidentés le mènent tout droit à un but imprévu. Qui se serait douté que, dans la discussion sur la loi contre les socialistes, il trouverait le moyen de lancer une insulte à la France? C'est pourtant ce qui est arrivé.

L'an dernier, on n'avait pas assez de douceurs et d'encouragements à Berlin pour le parti radical français. On faisait pressentir que l'Allemagne ne laisserait pas s'établir à Versailles un gouvernement inféodé à l'épiscopat. *Voilà arrivé le régime que* M. de Bismark semblait souhaiter au peuple français, et c'est juste le moment que l'étrange homme choisit pour envoyer un cartel à l'ennemie héréditaire.

Nous reproduisons textuellement, en raison de leur importance, les paroles du chancelier de l'empire contre M. Sonnemann, rédacteur de la *Gazette de Cologne*:

J'ai lu, a dit le chancelier, presque constamment et avec passablement d'attention, le journal du préopinant, journal bien connu. J'ai trouvé que son opinion et son attitude coïncident toujours exactement avec l'opinion et l'attitude de la presse française *officieuse*. (Cris: Oh!) Je ne dis que ce que j'ai trouvé: vous pouvez vérifier le fait, si vous connaissez la presse française. Mais ce que vous ne pouvez vérifier et ce que je puis vous apprendre, moi, c'est que j'ai parfois lu et appris dans la feuille du préopinant des choses qui m'ont été confirmées le lendemain, ou deux jours après, par l'ambassade, comme étant *des déclarations du gouvernement français*. (Ecoutez!) En conséquence, j'attribue au *(ich schreibe zu)* préopinant des relations avec le gouvernement français, relations que le directeur d'un grand journal peut entretenir et qui ne reposent sur aucun intérêt de sa part, mais sur l'intérêt, sur la bienveillance que lui inspire un gouvernement tel que le gouvernement français.

Tout ce que le préopinant a dit ici tend à affaiblir les institutions et la force intérieure de l'empire, à discréditer les institutions et les personnes qui sont à la tête de l'empire. Imaginez que cette tribune soit accessible à un politique français cherchant la revanche: n'aurait-il pas pu prononcer exactement le même discours? (Cris: Très juste!) Pendant ma longue carrière politique, j'ai fait connaissance de quelques républicains qui appuyaient tous l'opposition contre le gouvernement prussien d'alors et dont j'ai eu occasion de connaître les mobiles pendant la guerre avec la France: ceci ne s'applique pas au préopinant. Les tendances qui rapprochaient de la république, j'ai appris à les connaître plus tard. Le préopinant est élevé au-dessus de tout soupçon par sa position de député; mais dans ses discours et dans ses brochures j'ai appris, avec une certitude qui m'a été confirmée par les rapports diplomatiques, ce que le gouvernement français pense de nos affaires et quelle note il désire qu'on donne. Je constate des faits sans en tirer les conséquences.

Le préopinant en a appelé à l'exemple de l'étranger, à la presse anglaise, américaine et française. J'ai lu, moi aussi, ce que la presse française a dit de notre projet de loi, et j'ai trouvé, notamment dans les feuilles qui ne désirent pas que l'Allemagne devienne plus forte, la même critique que celle que le préopinant vient de faire. Il a cité la France comme un modèle à suivre pour la façon régulière et modérée dont un gouvernement doit traiter ses ennemis, et il a dit que les communards n'ont jamais été enlevés aux jurys. M. Sonnemann ne peut pourtant pas ignorer que tous les communards ont été jugés par des conseils de guerre et qu'ils ont été fusillés et déportés au pied-levé, avec ce manque de scrupules dont aucune autre nation que les Français n'est en état de faire preuve. Par là, les Français se sont guéris pour un temps de cette maladie, et l'Allemagne y a gagné de devenir le champ d'entraînement pour des agitations avec lesquelles la France en a fini.

Dès que le télégraphe eut porté ces paroles à Paris, le ministère se réunit pour discuter sur la position que M. de Bismark vient de faire à la France. Ce qui fut décidé dans ce conseil n'est pas connu; mais au silence gardé par les journaux de Paris, il n'est pas difficile de deviner qu'il leur a été recommandé d'être très prudents.

La France se trouve en effet dans une période bien critique. Le chanselier allemand l'a poussée dans les bras des révolutionnaires *pour l'isoler en Europe et l'énerver* au dedans.

Maintenant que son plan a réussi, il la provoque, il l'insulte pour l'entraîner dans quelque folie.

Les paroles de Bismark sont de celles qu'aucun gouvernement jaloux de son honneur ne saurait supporter. Il y a bientôt cinquante ans, la France a déclaré la guerre au bey d'Alger pour un outrage qui n'avait pas cette gravité; mais il y a cinquante ans la France n'était par tombée sous les balcon de Rabagas.

Aujourd'hui, tout ce qu'on peut faire, c'est de n'avoir pas l'air d'avoir entendu l'insulte et d'imposer silence à la presse pour que l'écho des paroles du puissant chancelier n'émeuve pas la fibre irritable d'un peuple qui a la tête près du bonnet.

Le gouvernement français aura beau faire le sourd, s'il est dans les projets de M. de Bismark de l'entraîner à la guerre, il y aura d'autres provocations auxquelles la fibre patriotique ne pourra rester indifférente. Sous ce rapport, la déclaration du puissant homme d'Etat prussien ouvre de redoutables perspectives *sur l'avenir*, et il ne faut pas s'étonner si les Bourses ont accueilli par une forte baisse les paroles que nous venons de *reproduire*.

CORRESPONDANCES

—

Berne, 14 octobre.

Je résume, dans ma lettre de ce jour, tout un arriéré de nouvelles fédérales. Dans sa séance du 10 courant, le Conseil fédéral a eu à s'occuper de recours dirigés contre les lois du colportage dans les cantons de Berne et de Bâle Campagne. Ces deux Etats ont décidé d'assimiler aux colporteurs les commis voyageurs et voyageurs de commerce qui vendent aux particuliers sur échantillons et à la commission. Les recourants estiment que cette assimilation *est contraire* à la liberté constitutionnelle du commerce et tend à créer un privilége en faveur des Allemands et au détriment des Suisses. En effet, l'art. 9 du traité de commerce avec l'Allemagne, du 14 mai 1869, autorise les commerçants qui ont un établissement sur le sol de l'empire, à recevoir des commissions sur le territoire suisse sans être astreints au paiement d'une taxe quelconque. Le Conseil fédéral a écarté ces recours.

La route qui conduit d'Ambilly (Haute-Savoie) par le Foron jusqu'au lieu dit *Mon-Idée*, est déclarée chemin de douane, à partir du 15 novembre, et un poste de douaniers sera établi près de Mon-Idée.

Les journaux conservateurs de Berne font ressortir la similitude de la situation de ce canton et de celui de Genève. Dans l'un comme dans l'autre canton une série de mesures arbitraires a été dirigée contre la liberté religieuse des citoyens; dans l'un et dans l'autre on a voulu implanter une religion nouvelle sous le nom de catholique-chrétienne ou de catholique-nationale, et l'on s'est engagé dans des dépenses et des gaspillages qui ont eu pour effet de compromettre la situation financière des deux Etats; dans l'un et dans l'autre quiconque n'approuvait pas tout ce qui se faisait et se permettait une critique ou un conseil, était traité de mauvais citoyen et de jésuite.

Le 26 avril a marqué le réveil du peuple bernois, et le 6 octobre est la date du réveil du peuple de Genève. Il faut que les élections au Conseil national se ressentent de ce réveil, et que les deux cantons se trouvent unis pour clore définitivement un passé fâcheux et envoyer aux Chambres fédérales une députation imbue de principes de tolérance et de vrai libéralisme.

La campagne électorale est ouverte dans la ville de Berne. Ce soir, la Société dite libérale aura une réunion au Café national pour s'occuper du choix de ses candidats, et demain, les électeurs libres se réuniront à l'hôtel de la Cigogne.

—

47 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*.

FRÈRE ARSÈNE
ET LA TERREUR

Par Eugène de MARGERIE

—

CHAPITRE XIX

LA VEILLE DU 9 THERMIDOR

Qui empêcherait de lui expédier de la pâture, en la personne de frère Arsène et de ces huit ou dix scélérats qui l'aident à retenir le peuple dans les langes du fanatisme et de la superstition?

« Je vous laisse l'illustre Guillotin, pour me remplacer. Il s'est récemment couvert de gloire, au *Trou-aux-Corbeaux*. Obéissez-lui comme à moi. »

Guillotin rit jaune à ce compliment inattendu.

Grippe-sou était un politique; il se réservait toujours une porte derrière lui. Jusqu'au jour où il pourrait de nouveau écraser son second du poids de sa supériorité, qui sait? peut-être le dénoncer et l'adjoindre à quelque fournée de Pierrots, en partance pour Yvetot, jusque-là il estimait sage de le ménager.

Grippe-sou partit à cheval.

Le service des voitures publiques était alors à peine organisé, souvent interrompu et d'une lenteur désespérante.

Avec un bon bidet, — bidet d'ailleurs qui aurait toute licence de crever, une fois de retour à Saint-Loup, — Grippe-sou espérait atteindre Paris en un peu moins de trois jours.

Il partit la nuit.

Presque à chaque commune, il fut arrêté.

Dans un rayon d'une dizaine de lieues, à peine l'avait-on reconnu qu'on s'écartait de lui avec un certain respect mêlé de terreur. Le visage sinistre de Grippe-sou était une des célébrités du pays de Caux. On savait l'homme très-méchant et très-puissant, et on eût craint par-dessus tout de se faire une affaire avec lui.

Un peu plus loin, à chaque poste de citoyens armés, il dut exhiber son passeport. Il y avait joint son diplôme de président du club de Saint-Loup, et un certificat de civisme des plus chauds, émané de ce prudent district d'Yvetot dont nous avons déjà parlé; le tout revêtu des timbres officiels et portant les caractères les moins contestables d'authenticité.

« Je vais à Paris, disait-il, pour dénoncer une commune, notre voisine, où règne l'esprit réactionnaire le plus déplorable. »

Les gardes nationaux ou autres — plusieurs eux-mêmes véhément imbus de réactionnarisme, — laissaient passer cette homme redoutable, en disant:

« Puisse-t-il, puissent ceux qui lui ressemblent, puissent tous ces fléaux de Dieu, ne jamais s'arrêter parmi nous! »

Grippe-sou arrive à Paris.

Il descend dans une auberge de la rue des Arcis, dont l'enseigne semblait faite pour lui: *Au Patriote Normand*.

En homme habile et qui voulait être prêt à tout, il avait entassé dans sa petite valise un costume de rechange, aussi décent qu'était sordide celui qu'il portait.

Arrivé très-tard, le troisième jour, il s'était couché tout de suite.

Le lendemain, dès six heures, il est sur pied et demande l'hôtelier.

« Je suis, lui dit-il, président du club de l'une des petites villes les plus importantes du pays de Caux. Je viens soumettre une affaire importante au conventionnel Tallien, avec lequel j'ai eu jadis de très-intimes relations.

« Sais-tu s'il est d'un abord facile, depuis que, de clerc de procureur, il est devenu l'un des personnages les plus importants de la République? Et comment convient-il de ce costumer pour être admis auprès de lui?

L'hôte du *Patriote-Normand* était un homme positif.

Le soin de vendre son vin, en y mêlant autant d'eau que possible, et de se faire exactement payer — en argent plutôt qu'en assignats — par les rouliers, patriotes ou non, qui logent sous son toit, l'occupait beaucoup plus que la lecture des feuilles publiques.

Il avait d'ailleurs une politique à lui et qui ne manquait pas de sens.

Il s'était dit qu'en criant bien haut: « Vive la Nation, » « vive la République, » « vive la Convention, » « vive le Comité de salut public, » « vive Robespierre, » et tous les autres *Vive* que mettait successivement à la mode le vent changeant de l'opinion, il pouvait parfaitement se dispenser de témoigner autrement qu'en paroles son *dévouement à « l'ordre des choses, » qu'il* lui était même loisible d'exploiter la situation.

Son enseigne, ses bruyantes protestations, quelques portraits de Robespierre, d'Henriot, même de Marat qui, en compagnie de la déclaration des droits de l'homme, tapissaient les murs de sa grande salle à manger, tout cela le désignait à la bienveillance des chefs de section.

Y avait-il dans le quartier un banquet patriotique? Il était chargé de fournir le menu; et je vous assure que, dans ces fournitures, il réalisait de très-honnêtes bénéfices; d'aucuns disent même que ces bénéfices n'étaient pas honnêtes du tout. Il se faisait exempter des corvées de la garde nationale, comme un des pères *nourriciers* de la patrie. C'est chez lui que l'on logeait d'office les

Les votations paroissiales dans le Jura

Le schisme bernois manifeste de plus en plus le discrédit dans lequel il est tombé au sein des populations. Les votations paroissiales auxquelles les catholiques prennent part, *en faisant leurs* réserves, tournent successivement à la confusion des partisans du schisme, même dans les paroisses qui semblaient acquises à la nouvelle religion.

Les catholiques de Delémont ont nommé un nouveau conseil paroissial à 160 voix *contre 103. Les radicaux avaient cependant* trouvé moyen de refuser le droit de suffrage à près de 120 électeurs. Malgré cette rouerie la liste a passé tout entière.

A Porrentruy les catholiques ont remporté dimanche dernier un beau succès. Bien qu'il ne s'agît que de remplacer un membre du conseil paroissial, les catholiques ont décidé de prendre part à la votation, afin de faire constater les forces du schisme. Le résultat des deux listes donne une différence de 140 voix à peu près en faveur des catholiques. Avant de voter, ils ont fait consigner au protocole, par l'organe de M. le député Folletête, une déclaration portant en substance, qu'*en prenant acte du décret d'amnistie, et en participant à la votation, ils n'entendent point se séparer de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.* Cette déclaration, signée de plus de 100 électeurs, a paru produire une certaine impression sur les radicaux. M. le président Cuenat a voulu s'opposer à son insertion au protocole de la séance ; mais il lui a été répondu que les catholiques n'entendaient point faire partie de l'*église catholique nationale. Cette déclaration* constitue un grand acte de foi ; elle était d'autant plus nécessaire que les cartes d'électeur distribuées pour l'assemblée portaient ces mots significatifs : *Carte d'électeur pour la paroisse catholique nationale de Porrentruy.* Rouerie radicale !

Les schismatiques ont-ils cru sérieusement que les *catholiques romains* iraient tremper dans leur pitoyable création d'Eglise nationale ? — Cela ne ferait pas honneur à leur perspicacité.

Le gouvernement verra maintenant clairement quelles sont les forces du schisme. Si Porrentruy et Delémont lui échappent, que deviendra autre part ce pauvre mouvement religieux ? Cette fois les intrus peuvent faire leurs paquets et boucler leurs malles. La fourrière bernoise va finir.

CONFÉDÉRATION

Des difficultés s'étant élevées au sujet des certificats d'origine des marchandises à destination de l'Espagne, le gouvernement espagnol a publié un arrêt sur ce sujet.

Cet arrêté porte que le document d'origine des marchandises consistera en un certificat délivré, au gré du commerce, par le bureau de douane de sortie du pays producteur, ou par une Chambre de commerce, ou par le fabricant ou l'expéditeur de la marchandise.

Des détails très-précis sont donnés sur toutes les indications que doivent renfermer ces certificats d'origine, qui peuvent être rédigés en langue espagnole ou étrangère.

Les petites quantités de marchandises et effets que les voyageurs portent avec eux, dans leur bagage, à leur usage, n'ont pas besoin d'un certificat d'origine pour jouir des droits plus modérés fixés pour les Etats concordataires ; cependant, il faut que la visite douanière fournisse la preuve que les effets et marchandises sont des produits des Etats concordataires.

NOUVELLES DES CANTONS

Lucerne. — La *Tagespost* raconte qu'environ 80 citoyens de Lucerne, indignés de l'attitude du canton de Vaud dans l'affaire du Gothard, on signé l'engagement de ne plus prendre, sous peine d'amende, *de vin vaudois. Ils ont chargé une commissions* de trois membres de faire une propagande active pour gagner des adhérents dans le canton et au dehors.

— La femme Oltiger-Bühler a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour empoisonnement sur son mari. Elle avait l'air peu émue de ce jugement, la foule au contraire était irritée. Aussi, dit une correspondance des *Basler-Nachrichten*, la réintroduction de la peine de mort serait très-populaire.

Soleure. — Une réunion des sommités radicales de tout le canton, tenue à Olten, a fait choix des candidats suivants pour l'élection du 27 au Conseil national. MM. Dietler, Weber et Kaiser, députés sortants, Hammer, conseiller fédéral, et Trog, préfet d'Olten. Ce dernier remplace M. Bally qui rentre dans la vie privée. M. Hammer sera aussi porté sur la liste conservatrice-catholique.

Grisons. — Le peuple vient de rejeter, par 7328 voix contre 2007, un projet d'impôt sur les successions en ligne collatérale. Cet impôt atteignit le 10 0/0 pour les legs ou donations en faveur de personnes qui ne tenaient au testateur par aucun lien de parenté.

Tessin. — Le *Bund* annonce que la contrebande a augmenté dans une telle mesure sur la frontière italio-suisse, aux environs de Côme, que le gouvernement italien a décidé d'envoyer à Côme un *bataillon* d'infanterie, lequel avec la compagnie de bersagliers qui s'y trouve déjà, sera chargé de prêter main-forte aux douaniers.

Vaud. — Samedi a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, la mise publique de la demi-récolte des vignes que la commune de Lausanne possède sur le territoire de Pully. L'échute a été donnée à 41 cent. le litre.

Valais. — Dans le district de Martigny, les libéraux portent pour les élections au Conseil national, M. Joseph Pillet, vice-président de la municipalité de Martigny-ville.

Neuchâtel. — En conséquence des ordres donnés par le ministre de la guerre, les municipalités des communes de Pontarlier et de la Cluse viennent de faire procéder à l'exhumation des soldats français et allemands qui ont succombé les 30, 31 janvier et le 1er février 1871, dans les divers combats qui ont eu lieu sous les forts des environs.

Environ cent ou cent-vingt corps ont été relevés le long de la route des Verrières. Le régiment prussien de Kolberg, qui suivait ce chemin à la poursuite de l'armée française, avait, d'après les rapport officiels, perdu près de quatre cents hommes, enterrés au cimetière de Pontarlier.

Les fouilles auxquelles on vient de procéder ont permis de reconnaître plus de soixante-dix cadavres allemands jetés pêle-mêle *au bord du chemin, dans de grandes fosses* creusées en contre-bas de la route, le soir du premier jour de combat.

Les cadavres allemands sont facilement reconnaissables aux boutons d'uniforme adhérents au trap qu'un séjour de plus de sept années dans la tombe n'a pas consumé — et surtout aux tricots de laine épaisse dont chaque soldat était muni. Dans la poche d'un uniforme, on a trouvé un porte cigare contenant plusieurs pièces d'or, et un billet de banque bien conservé.

Des bagues, des pipes, des pièces de monaie se sont également rencontrées en assez grand nombre.

Les Français étaient enterrés séparément ; dans la poche du pantalon d'un des cadavres s'est trouvée une cuillère, portant gravé assez grossièrement un nom illisible, avec cette désignation : *sergent-major au... régiment.* Le numéro du régiment ne peut pas être déchiffré.

Tous ces débris humains ont été renfermés dans de grands cercueils et enterrés au cimetière de Saint-Pierre-la Cluse, sous le *fort de Larmont.*

— Le conseil municipal de Neuchâtel, sur la proposition de l'assemblée des propriétaires de vignes, a fixé au 14 octobre la levée du ban des vendanges

CANTON DE FRIBOURG

La Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de Morat a établi l'horaire suivant à partir du 15 courant.

Entre Neuchâtel et Morat, il y aura deux services par jour. Départs de Morat à 6 h. 30 matin et 1 h. 30 soir ; arrivées à Neuchâtel à 8 h. 30 et à 3 h. 30 — Départs de Neuchâtel à 9 h. et à 4 h. ; arrivées à Morat, à 11 h. et à 6 h.

Entre Neuchâtel et Estavayer il n'y aura à partir du 1er novembre qu'un seul service. Départ d'Estavayer à 6 h. 30 matin ; arrivée à Neuchâtel, à 8 h. 10. — Départ de Neuchâtel à 3 h. 40 soir ; arrivée à Estavayer à 5 h. 20.

Du 15 octobre au 1er novembre, il y aura un second service avec départ d'Estavayer à 8 h. 35 matin, arrivée à Estavayer 10 h. 10 ; départ d'Estavayer à 1 h. 30, arrivée à Neuchâtel à 3 h. 05. Ce service cessera à partir du 1er novembre, excepté les mercredis, jours de marché à Estavayer.

Dimanche a eu lieu à Léchelles une réu*nion préparatoire du 21e arrondissement* pour arrêter la liste des candidats conservateurs au Conseil national. La plupart des communes des districts de la Sarine, de la Broye et du Lac étaient représentées. Tout le monde a été d'accord de maintenir la députation actuelle, qui est composée de MM. Weck, conseiller d'Etat, Techtermann, conseiller d'Etat, et Chaney, président du tribunal de la Broye.

—

Le train direct de Lausanne à Berne a été mis hier en retard par une singulière aventure.

Trois poulins se sont engagés sur la voie au *moment* de l'*arrivée du train* près du passage à niveau de la route de Bulle (à 5 minutes du pont de la Glâne). Le mécanicien a aussitôt ralenti le train par crainte d'un déraillement. Les trois poulins, tout fiers de servir d'avant-garde, se sont obstinés à trotter devant la locomotive, bondissant au coup de sifflet, s'arrêtant quand le train s'arrêtait. Ils ont continué ce manége jusqu'à la gare de Fribourg, où le train est arrivé avec un quart-d'heure de retard.

—

La rentrée du séminaire diocésain vient d'avoir lieu ; on compte huit nouveaux séminaristes. En outre, quatre novices ont été admis dans les couvents des Cordeliers et des Capucins.

—

On a trouvé, à Estavayer, dans une station lacustre mise à sec par l'abaissement *des eaux du lac de Neuchâtel, un* grand bouton en ambre, très bien conservé, datant de l'âge de la pierre, et une charmante boucle d'oreille en or, de l'âge du bronze. On connait déjà la découverte d'une pirogue lacustre, en chêne, longue de 7 mètres *et large* de 65 centimètres. On en connait encore quatre autres, dans les eaux fribourgeoises du lac de Neuchâtel, mais on n'a pu encore les sortir de l'eau.

—

Les vendanges ont commencé vendredi au Vuilly. On n'est pas encore fixé quant au *rendement. On pense que la quantité* sera celle d'une année moyenne, et la qualité bonne.

La récolte des vignes de l'hôpital de Morat, l'un des meilleurs crus du Vuilly, s'est vendue aux enchères, à 37 1/2 francs le setier de 100 litres. Elle a été achetée par M. Aug. Derron, aubergiste à Morat.

—

On écrit de Bulle au *Journal de Fribourg* :

« Notre foire de la « Saint-Denis, » a été l'une des plus considérables, sinon la plus considérable, que nous ayons eues jusqu'à ce jour. Déjà dès mercredi l'affluence des acheteurs étrangers était énorme, et ils trouvaient assez difficilement à se loger tous dans nos établissements publics. Aussi y avait-il une immense quantité de *beau* et bon bétail, évaluée à 2 ou 3 mille têtes, sur le champ de foire et dans les prés environnants, et les ventes ont-elles été nombreuses. Les prix atteignaient et dépassaient même mille francs par tête. On estime à environ 1500 à 1600 le nombre des animaux de la race bovine emmenés de Bulle soit par la *voie ferrée, soit par d'autres chemins.* La hausse s'est fait sentir sur les qualités moyennes, les bêtes de choix étant restées dans le prix de 8 à 900 francs. Il s'en est vendu aussi un grand nombre à 5, 6 et 700 fr. Le chemin de fer Bulle-Romont a transporté 802 pièces de gros bétail, chiffre qui dépasse de 120 la plus grande expédition des foires précédentes.

« En somme, journée très-satisfaisante pour nos agriculteurs et éleveurs. »

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 14 octobre.

On remarque que le langage des journaux officieux à l'égard du prince Bismark a beaucoup changé depuis quelque temps. Naguère encore, il était presque aussi respectueux et aussi servile que celui des feuilles allemandes les plus *ministérielles* ; un organe conservateur ne pouvait risquer l'observation la plus timide, la critique la moins accentuée touchant la politique du prince, qu'aussitôt on ne le suppliât de se taire : pour un peu, on eût réclamé la suppression, comme au temps où M. Thiers frappait l'*Assemblée nationale* soupçonnée *d'hostilité au chancelier.*

Aujourd'hui, celui-ci est traité de la façon la plus cavalière par ceux qui se montraient si soucieux de le ménager. Et, chose bizarre, c'est à propos de la loi contre le socialisme que les critiques et les sarcasmes se produi-

---

nombreuses députations qui sans cesse, pour un motif ou un autre, affluaient à Paris des quatre coins de la France.

Au fond, maître Gervais ne se souciait pas plus de la République, ni de la Convention, ni de la Commune, ni de Robespierre, ni de Fouquier-Tinville, ni d'Hébert, que je ne m'intéresse aux dynasties lydiennes, à l'heptarchie saxonne, ou à Boabdil-el-Chico, dernier roi maure de Grenade... Il n'avait qu'un souci, gagner de l'argent.

Ce long circuit est pour vous dire qu'il ne savait absolument que répondre à Grippe-sou.

Donc il prit un air entendu, et lui dit :

« Citoyen, le citoyen Tallien, représentant, et l'un des plus gros bonnets de la montagne, demeure non loin d'ici, *rue de l'Homme-Armé.* J'ai ouï dire que c'était un bon diable ; et certes, il doit réserver un accueil distingué à un patriote tel que toi.

« Je dis patriote. Ce costume quasi campagnard, même ces sabots, point du tout inutiles, vu l'horrible boue que tu vas avoir à traverser, ce bonnet rouge avec cocarde, cette veste de Marseillais, tout cela, ou je ne m'y connais pas, conviendra fort au citoyen Tallien. Ajoutes-y seulement ton écharpe, comme insigne de ta dignité de président, et tu seras reçu chez lui comme chez toi. »

Maître Gervais avait donné cette consultation, absolument comme il en eût donné une tout opposée, par cette raison qu'un homme comme lui ne devait jamais rester court.

D'ailleurs le costume qu'il décrivait était celui que Grippe-sou portait avec une certaine affectation, même l'écharpe qu'il avait fourrée dans sa poche, à toute éventualité, et dont une extrémité passait.

D'ailleurs encore Gervais avait souvent remarqué que, plus un costume était débraillé, et plus son porteur était sûr d'un cordial accueil, — chose toute simple, n'est-ce pas ? *en plein règne des sans-culottes.*

Gervais ne doutait donc pas de la sagesse de sa consultation.

Grippe-sou avale un bouillon, et se dirige, en toute hâte, vers la *rue de l'Homme-Armé.*

Au n° 17, il sonne.

Une servante, très-proprement mise et qui ne ressemblait pas le moins du monde à une tricoteuse, lui ouvre et l'introduit dans une sorte de jardin.

« Veuillez prendre la peine de vous asseoir, dit-elle à Grippe-sou, en lui montrant un banc. Monsieur va passer par ici, en se rendant à la Convention ; vous pourrez lui parler. »

Ce *Monsieur*, ce sans-façon avec lequel on lui faisait faire antichambre dans un jardin, cette soubrette si proprement vêtue donnèrent à penser à mon solliciteur qui, jetant un regard un peu inquiet sur sa propre personne, se dit tout d'un coup qu'il aurait peut-être dû soigner un peu plus sa toilette, ou plutôt la soigner mieux et se donner moins de peine pour avoir l'air d'un sacripan... Est-ce que cet air-là ne serait plus la mode ?

Il avait à peine ébauché ces réflexions, lorsque, entre un vieil orme au tronc noueux et une treille où mûrissaient de belles grappes déjà colorées, une porte s'ouvre et Gaippe-sou pense se trouver mal, en reconnaissant son ancien camarade de cléricature.

D'un pas calme et presque majestueux, son chapeau sous le bras, Tallien descend le petit perron.

Le sable des allées crie sous ses escarpins à boucles..... Pour son tailleur au moins, Tallien n'est pas un sans-culotte. Au-dessus de ses bas de soie d'une blancheur irréprochable, d'élégants *inexpressibles* de casimir gris-perle font ressortir une jambe admirablement fait. L'habit bleu barbeau à boutons de métal, à collet haut tout blanchi de poudre, est boutonné sur un long gilet blanc. Cravate de fine mousseline, chemise éblouissante, jabot touffu, manchettes dans le dernier goût, plus le chapeau à trois cornes et des cheveux poudrés à frimats complètent l'ensemble de notre conventionnel.

Grippe-sou aurait dû le prévoir.

Grippe-sou, qui a sans cesse à la bouche le nom et l'éloge de Robespierre, ne devrait pas ignorer que le farouche et austère Maximilien est toujours tiré à quatre épingles, frisé, poudré, musqué, ni plus ni moins qu'un marquis. *(A suivre.)*

sent chez les interprètes ordinaires de la pensée de nos gouvernants. Cela n'est pas seulement d'une rare imprudence, c'est aussi parfaitement absurde. Que se passe-t-il en effet en Allemagne ? M. de Bismark demande au Reichstag les moyens de faire légalement ce qui se fait en France sans autorisations légales, par simple mesure d'*administration*. Lui aussi veut pouvoir interdire et empêcher les réunions socialistes, mais avec un texte et un vote législatif qui couvrent la responsabilité parlementaire. Nos officieux devraient donc comprendre et respecter sa pensée ; conservateurs dévoués aux principes de gouvernement régulier, comme ils prétendent l'être, ils devraient applaudir aux mesures réclamées contre l'ennemi commun.

C'est tout le contraire qui arrive, et ce dans des conditions absolument regrettables. Il est sommairement insensé, étant donnée la situation de notre pays en Europe, d'attaquer l'arbitre de la politique européenne à propos d'une question de conservation sociale, intéressant tous les gouvernements et toutes les cours. Il est aussi parfaitement maladroit de choisir, pour ajouter à la mauvaise humeur du terrible chancelier, le moment où il témoigne, là publiquement, ici confidentiellement, son irritation de certains discours, de certaines relations et de certaines entrevues toutes récentes.

Inutile d'insister à ce sujet ; le patriotisme, en semblable matière, commande beaucoup de réserve ; il devrait bien aussi en inspirer un peu aux officieux français.

Le journal de M. Gambetta paraît avoir compris cette nécessité, depuis le dernier discours dans lequel M. de Bismark se plaint amèrement du langage de certains journaux français. La *République française* recommande à toute notre presse beaucoup de prudence au sujet des affaires d'Allemagne ; mais la feuille de M. Gambetta devrait donner l'exemple ; or, dans ce même article, elle attaque avec vivacité la politique de M. de Bismark contre les socialistes.

Le comte de Saint-Vallier avait déjà envoyé, dit-on, à M. Waddington des dépêches pour lui signaler le mécontentement causé depuis un certain temps au prince Bismark par le ton hostile de la presse officieuse française à l'égard de la politique du chancelier. Les dépêches de M. de Saint-Vallier peuvent expliquer certains passages du dernier discours de M. de Bismark.

On lit dans le *Soleil* :

« Le *National* dira-t-il encore que M. Gambetta n'étant qu'un simple député, il n'y a pas lieu pour le ministère de s'occuper des discours qu'il prononce.

« Lorsqu'un simple député agit en souverain et parle en maître, lorsqu'il tient dans ses mains la majorité qui fait et défait les ministères, il est puéril de prétendre que ses paroles ne comptent pas, parce qu'il les dit en voyage, au lieu de les dire à la tribune. »

La plupart des officieux applaudissent au discours de Grenoble. Cependant l'un d'eux où M. de Girardin lui-même a la haute main, ne peut s'empêcher de faire cet aveu :

« Ce que M. Gambetta a accentué, c'est la lutte contre les anti-républicains, *c'est le système de non-conciliation.* »

On avait donc raison de prévoir que le discours de Grenoble serait un désaveu du langage de M. de Freycinet.

Que va faire M. de Freycinet ?

Notre épargne commence à ouvrir bien sérieusement les yeux et à ne plus s'en rapporter à toutes ces promesses séduisantes qui ne l'ont que trop exploitée jusqu'à ce jour. De là, cette absence de clients dont *se plaint la spéculation de notre place.* En effet, dit-on, au milieu de toutes ces crises politico-financières qui sévissent en Autriche-Hongrie, en Prusse et en Italie, crises qui menaceraient de dégénérer en refus de paiement des impôts, *comment peut-on se laisser prendre chez nous par l'apât des valeurs internationales ?*

Quelle confiance accorder à ces fonds d'Etats étrangers, bouleversés dans leurs propres intérêts financiers ?

En ce moment, chez nous, les actions de la société française financière continuent à être l'objet de nombreuses demandes.

Commencent à renaître des bruits fort malveillants à l'endroit de plus d'une de nos principales institutions de crédit. La prudence nous ordonne de nous taire sur ces dires plus ou moins fondés et d'attendre qu'ils se trouvent confirmés ou non.

Lettres d'Italie.

(Correspondance particulière de la Liberté)

Turin, le 11 octobre.

A l'exception de M. Zanardelli, tous les ministres sont à Rome. Dans quelques jours cependant M. Cairoli ira à Pavie où il doit prononcer son grand discours politico-administratif.

On a beaucoup parlé ces jours passés des nouveaux sénateurs que le Cabinet veut faire créer par le roi ; il y en aurait une douzaine qui appartiennent aux anciens Etats ; ils seraient choisis parmi les professeurs de l'université (*bien entendu ceux qui sont dans le* sens des gauches), et les autres seraient pris une moitié dans les rangs de la magistrature, et l'autre moitié dans le commerce. Mais il y a un peu de désaccord au sein du Cabinet sur le choix des noms. M. Doda trouve que les sénateurs proposés par ses collègues ne sont pas des personnalités offrant de suffisantes garanties pour le vote de la loi sur l'abolition du droit de mouture. Quoi qu'il en soit pour le moment on n'en nommera aucun.

J'ai vu dans quelques journaux, et aussi dans la *Liberté*, que l'on attribue au gouvernement belge l'intention de supprimer sa légation auprès du Souverain-Pontife. Si mes informations sont fondées, comme je n'en doute pas, voici où en serait cette question.

Il faut avant tout faire ressortir un fait, et c'est celui ci : Aussitôt que le ministère Frère-Orban vint au pouvoir, le journal l'*Indépendance belge* dont on connaît les relations intimes avec le gouvernement italien, fut le premier à attribuer au nouveau Cabinet de Léopold II, l'intention d'abolir le poste de représentant de la Belgique près le Vatican. De Rome on télégraphia immédiatement à Bruxelles pour connaître ce qu'il y avait de vrai dans cette nouvelle, et l'on reçut pour réponse que le gouvernement n'y pensait pas même.

La croisade cependant continua. Après l'*Indépendance,* d'autres journaux reproduisirent cette nouvelle, la presse italienne fit l'écho, si bien que le Saint-Siége désirant savoir à quoi s'en tenir, demanda au gouvernement de Belgique des explications. Savez-vous ce qu'on lui a répondu ? Que le Saint-Siége devait chercher les inventeurs et propagateurs de ces nouvelles non en Belgique, mais à Rome où se trouve la fabrique des mensonges ; quant au gouvernement du roi Leopold, il est à mille lieues d'avoir le projet qu'on lui prête. Ce fait établi, voici ce qui en résulta. Les inventions expédiées de Rome sur les intentions du gouvernement belge avaient eu pour résultat — comme on le voulait — de poser la question ; or les ministres avaient soutenu à la Chambre comme députés la thèse de l'abolition de la représentation de la Belgique auprès de Saint-Siége, de sorte qu'ils ne pouvaient point désavouer leur opinion sans se contredire.

Mis ainsi entre l'enclume et le marteau, les ministres durent, malgré qu'ils en eussent, laisser discuter la question.

Mais il n'est pas moins vrai que le gouvernement n'a pris aucune résolution, excepté que si au commencement il n'a pas cru devoir se préoccuper des intentions de ceux qui lui attribuaient des idées qu'il n'a jamais eues, il a dû s'en préoccuper maintenant. Je sais que le nonce à Bruxelles a reçu toutes les explications qu'il pouvait désirer, et il s'est convaincu que le gouvernement belge n'a point les intentions que les mauvais lui prêtaient. La Belgique maintiendra donc un représentant auprès du Vatican.

Il se dit, et ce bruit est toujours plus accrédité, que MM. le général Bruzzo et Corti sortiront bientôt du Cabinet. Je crois que le second est très-ennuyé de sa position. Il nous a rendu de si beaux services à Berlin ! ! Quant à une démission du premier, je réserve mon jugement. Gênois, assez entêté, et un peu ambitieux, il souffrira tous les assauts de l'envie, toutes les calomnies de la presse, plutôt que de déposer le portefeuille. Au reste il faut attendre l'ouverture de la session parlementaire. Une crise du Cabinet n'aurait en ce moment aucune explication raisonnable.

C. C.

(Autre correspondance)

Florence, 12 octobre 1878.

Le scandaleux et trop explicable incendie du palais renfermant les archives de la *Commission liquidatrice des biens du clergé,* — les émeutes de Trieste, — la visite mystérieuse du général Ignatieff à Humbert Ier, — l'avortement du projet de visite de Gambetta en Italie, — l'imminente démission de MM. Corti et de Bruzzo, — les débordements de la Bormida et du Tanaro, — les exploits des bandes sardes et siciliennes, — les évasions des prisonniers de Palerme, Nicosie, Vérone et Vicence, — les séquestrations opérées à Orbitello, Grosseto et Bieda, — LES CENT CINQUANTE ENQUÊTES MORT-NÉES, — la fondation de la *Ligue dont Il Ferruccio* est l'organe, — les projets régénérateurs de MM. Kay, Fenzi, Cirio, Padovani, Peruzzi, Bossi, Otlet, — les agitations des internationalistes toscans, — la bataille de Porta Rossa, — les explosions de pétards incendiaires, — la demi-banqueroute de notre Caisse d'épargne, — jusqu'à ce jour, *rien* n'avait encore pu émouvoir les malheureux habitants de notre ville malheureuse... Depuis hier soir, toute notre population est en réel émoi : S. A. le prince Demidoff, notre infatigable bienfaiteur, a été forcé de quitter précipitamment notre pays et est parti pour Paris avec toute sa famille, *afin d'éviter un assassinat dont il a été menacé à diverses reprises par des lettres anonymes dans lesquelles on lui demandait litteralement :* « La BOURSE OU LA VIE. » ! ! !

Hélas ! hélas ! hélas ! Pauvre Florence !...

A. M.

France. — M. Louis Veuillot consacre les lignes suivantes à Mgr Dupanloup dans l'*Univers :*

« Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, est mort le onze octobre, au château de La Combe (Isère,) chez son ami, M. Duboys. Il avait soixante-dix-sept ans d'âge, trente d'épiscopat. Depuis huit jours, il était souffrant ; mais son médecin considérait la crise comme passée. Le prélat avait dicté une lettre, qui est parvenue à l'évêché d'Orléans après le télégramme annonçant la mort. On a eu le temps de lui donner l'absolution.

« Les dissentiments de Mgr Dupanloup et de l'*Univers* ont été fréquents et publics et nous défendent de rien ajouter en ce moment.

« La vie de Mgr Dupanloup fut longue et laborieuse, pleine de succès selon le monde, et, selon le monde encore, pleine de revers. Il excita beaucoup l'admiration et la critique. L'une et l'autre firent beaucoup de bruit. Dieu tient peu de compte de la postérité, qui est encore le monde ; et la postérité, à son tour, connaît mal ce qui fut fait pour Dieu. Il faut attendre le jugement de l'Eglise.

« Jusqu'à sa mort, Mgr Dupanloup eut de chauds amis qui le regardèrent hautement comme le modèle des évêques. On doit certainement lui reconnaître beaucoup de zèle, beaucoup d'activité, des mœurs très intègres. Il défendit avec constance et courage, sur certains points, l'honneur et les droits de l'Eglise. Nous croyons cependant que l'opinion de ses amis fut prématurée et que le titre d'évêque modèle suppose bien des qualités qu'il n'eut pas. Contestable comme docteur, il ne le fut pas moins comme politique et comme écrivain.

« Il parut avec un certain éclat, sur tous les chemins de la renommée, à la tribune, à l'Académie, dans la chaire, dans les journaux même, au Concile, où il prit regrettablement le rôle de chef de parti. Après le Concile, sa soumission, qui l'honore, eut le malheur de ne venir que tardivement. On l'espérait plus prompte de sa grande renommée. En somme, il ne fut, dans la vie, qu'un de ces passants remarquables qui n'arrivent pas. »

Asie. — Un ingénieur turc a publié dernièrement, au nom de son gouvernement, une carte de l'Asie-Mineure où il a tracé les différentes lignes de voies ferrées qui doivent être exécutées progressivement. La principale ligne projetée partirait d'Ismidt (Nicomédie) pour se diriger de là sur Kara-Hissar, Konieh (ancienne Iconium), Adana, Aïas, où elle atteindrait le golfe d'Eskanderoum (Alexandretta), puis elle gagnerait Alep, pour suivre au-delà de cette ville la vallée de l'Euphrate jusqu'au golfe Persique.

Cette ligne d'intérêt anglais est déjà commencée et exploitée depuis quelques années du côté d'Ismidt. On n'aura donc qu'à la prolonger, et c'est par là que le tracé dont nous parlons sera mis à exécution tout d'abord.

D'autres projets sont aussi présentés à la Porte. En 1872, une commission du Parlement anglais recommandait au gouvernement le tracé d'une nouvelle route vers l'Inde par l'Euphrate. Le duc de Sutherland, à la tête d'une puissante Société, a demandé la concession de cette importante ligne. Le plan consiste à prolonger le chemin de fer de Smyrne jusqu'à Kara-Hissar pour rejoindre la voie d'Ismidt et continuer jusqu'à Alep. Smyrne possède un magnifique port qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des Anglais.

Un autre projet prend Sinope pour tête de ligne, se dirige sur Samsoun, puis sur l'Euphrate par Tokat et Malatija, arrive à Moussoul, dans la vallée du Tigre, qu'il suit jusqu'au golfe Persique.

Ces projets sont de la plus haute importance pour tout le commerce de la Syrie, de la Perse et de l'Inde, et nous croyons qu'une solution sera bientôt donnée par la Porte.

Les suites du Congrès

Constantinople, 14 octobre. — Les Russes ont repris leur mouvement vers Andrinople. Les attachés militaires des différentes puissances sont partis pour vérifier ces mouvements.

Les Turcs arment leurs lignes de défense à Constantinople.

— *Londres,* 14 octobre. — Le *Standard* apprend de Simla que l'envoyé du vice-roi auprès de l'émir de Caboul, a écrit à lord Lytton pour lui annoncer qu'il revenait portant une lettre de l'émir dont le contenu lui est inconnu.

Le *Morning-Post* annonce que sir Massey Lopes et l'amiral Wellesley, lords de l'amirauté, partent dans la soirée pour Marseille où ils s'embarqueront sur l'*Himalaya*. Il est probable qu'ils iront visiter l'arsenal de Toulon et la Spezia ; puis ils se dirigeront sur Chypre.

Le *Daily-News* annonce que le comte Schouwaloff revient cette semaine à Londres pour y reprendre son poste, au moins pour quelque temps. On mande de Vienne au même journal, que le comte Andrassy se prépare à répondre à la note turque pour démentir les accusations que ce document renferme contre l'armée autrichienne.

Quant à Novi-Bazar, le comte Andrassy estime que le moment actuel est favorable pour régler la question par une convention ou sans convention si la Turquie refuse d'en conclure.

—*Londres,* 14 octobre. — On mande de Simla au *Daily-Telegraph* que le Maharajah d'Ulwar a offert au gouvernement indien 250 chameaux et 50 hommes pour le cas où la guerre serait déclarée.

Le *Times* apprend de Constantinople que les négociations en vue d'un traité de paix définitif continuent entre la Russie et la Porte. Le gouvernement russe insiste pour maintenir l'article 26 du traité de San-Stefano.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

BERLIN, 14 octobre.

Continuation de la discussion sur le paragraphe 6, interdisant la presse socialiste.

Le député Richter se prononce contre cette disposition. Il dit que la loi, ainsi conçue, rendra la démocratie sociale encore plus redoutable qu'auparavant. Il reconnaît l'efficacité des associations catholiques pour refouler le socialisme.

Le conservateur-protestant Kleist Retzow invite le Centre à se joindre à la fraction conservatrice afin de former un grand parti de défense sociale.

Le député catholique Windhorst répond que cela ne sera possible que lorsque les conservateurs-protestants seront vraiment conservateurs.

Le ministre Eulenburg recommande l'adoption du projet du gouvernement, c'est-à-dire l'interdiction pure et simple des écrits socialistes, tandis que la commission propose de laisser subsister les publications périodiques en ne frappant que les numéros isolés où se manifesteront les doctrines antisociales.

A la votation, la proposition de la commission et l'art. 6 du projet du gouvernement sont rejetés. Ce vote fait une lacune importante dans la loi.

CONSTANTINOPLE, 14 octobre.

La Porte réclame l'administration des finances de la Roumélie, sans contrôle.

Les commissaires de Russie l'appuient.

BELGRADE, 14 octobre.

La démission du ministère Stewtscha n'a eu lieu qu'aujourd'hui.

Le nouveau cabinet n'est pas composé tout-à-fait comme on l'avait annoncé.

M. Ristich a la présidence et les affaires étrangères, M. Matich la justice, M. Alimpich les travaux publics, M. Miscowich la guerre ; les finances restent à M. Jovanowich et l'instruction publique à M. Wassiliewich.

A ce numéro est joint un supplément.

VARIÉTÉS.

Les suites de la bataille de Morat

Extrait de la Chronique du pays de Vaud (1).

Les Suisses estantz irrités commencèrent à faire guerre à M. de Romond et prinrent sur luy aucunes places dont il fist plainte au dict Charles de Bourgogne qui n'avayt les affaires de Savoie en moindre recommandation que les siens propres et desja était ennemi des Suisses qui s'estaient plusieurs fois déclarés ses adversaires ; il se délibéra à l'instance du dict seigneur de Romont de les guerroyer.

Les Suisses sentans la délibération du duc de Bourg. en laquelle il désiroyt leur faire guerre, les Ligues envoyèrent par devers lui leurs ambassadeurs offrant rendre ce qu'ils avayent prins du seigneur de Romont et se offroient ses alliés et amis, lui présentant six mille hommes armés pour son service toutes les foys qu'il les en requerroyt et fust même contre le roy ; auxquelles offertes le duc ne voulut entendre, ains se délibéra avec grande armée et s'ent vint approcher le pays de Vaux et à peine arrivé les chassa de troys ou quatre places fortes qu'ilz avaient ostées au seigneur de Chateau guyon, de là vint mectre son siége devant Grandson petite ville laquelle s'estant rendue n'y laissa presques gens ni bestes à mectre à mort de quoy les Suisses furent fort marrys et commencèrent à marcher à l'encontre de luy.

Le duc de Bourgogne estant adverty de la venue des Suisses s'en alla contre eux à l'entrée des montagnes et les vint rencontrer frappant sur eux, mais les Suisses hayant gagné les lieux fortz des montagnes sus les gentz du duc firent tel debvoir qu'ilz chassèrent le duc et son armée et gagnèrent son camp, son artillerie, ses meubles et toutes les tentes de ses gentz et autres biens infinis. Quant aux gentz ne perdit que sept de ses gendarmes, car tout le reste se mist en fuite. Le duc de Bourgogne en ce assault perdit le plus beau pavillon que l'on servit, les Suisses, qui n'étaient lors que des lourdeaux, ne seurent pas retirer les beaux meubles qui y estaient, ains les vendirent à nul pris car ilz ne vendirent les grand platz d'argent que deux sols la pièce, estimant que ce fust estaing ; dont ou vs laisse penser si de la reste ilz firent guères mieux.

Le duc de Bourg. voyant que son cas n'était guères bien, s'en vint séjourner à Lausanne en Savoye ou de regret tomba en maladie. Non obstant ne laissa à rassembler ses gens puys vint mectre le siége devant une ville apartenant au comte de Romont, nommée Morat tout au près de Berne. Les Suisses enflés de la première victoire estoyent si courageux que rien plus et allèrent au devant du duc de Bourg. estant bien trente mil combattantz gentz de pieds et quatre mille chevaliers ilz se logèrent au près de luy là où ilz séjournèrent bien troys jours esperant faire alliance et le tier jour vindront donner la bataille au duc de Bourgogne et fust la meslée grande et furieuse et perdit le dict duc la bataille bien environ dix-huit mil hommes tant noyés que tués. C'éstayt chose éspouvantable à voir aller les corps a val le lac les ungs mortz les autres criantz. Penses comment les allemandz noyaient et non sans cause, car leurs entreprises alloyent pour lhors ainsi qu'ilz désiroyent.

S'il heust voulu entendre aux offertes par les Suisses à luy faictes, j'espère que son affaire se fust ung peu mieux porté. Certes il estoyt digne d'estre mocqué, n'ayant voulu recepvoir celle offerte des Suisses. Il receupt ceste frottée bien trois mois après celle de devant Granson.

(1) Le manuscrit de la *Chronique du pays de Vaud* existe dans les archives de Turin, et le fragment que nous en reproduisons nous a été communiqué obligeamment par M. le curé Jeunet.

M. Soussens, Rédacteur.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

GRANDVILLARD

PAR

J.-H. Thorin.

Le titre de cet ouvrage et le nom de l'auteur indiquent déjà quel intérêt présente ce nouveau travail qui vient faire suite aux notices parues sur Villars-sous Mont et Neirivue.

Ce beau volume de 200 pages in-8 est en vente à l'*Imprimerie catholique*, à Fribourg, pour le prix de **fr. 1,50** l'exemplaire broché.

Il vient de paraître ! ! !

QUOI ? QUOI ?? QUOI ???

LE DIABLE & SA QUEUE

Par un fribourgeois de joyeuse humeur

Qui a **un franc** à la poche et qui ne voudrait pas lire ce riche aperçu des superstitions populaires présentées avec cet *humour* et cet intérêt que sait mettre dans ses ouvrages le savant auteur caché sous le voile du *fribourgeois de joyeuse humeur ?*

Adressez-vous de suite à n'importe quel libraire du canton, ils tirent tous *le diable par la queue.*

NOUVELLE MAISON D'EDUCATION

sous le patronage de St-Vincent-de-Paul

Il vient d'être ouvert à Domdidier, dans un vaste et agréable château, un pensionnat tenu par les Sœurs de St-Vincent de Paul, qui se chargent d'enseigner les deux langues française et allemande, ainsi que toutes les branches qui se rattachent à l'instruction de la jeunesse.

On y recevrait indistinctement des demoiselles de la ville ou de la campagne au prix modique de 32 fr., de pension par mois.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Domdidier ou au bureau de la *Liberté* qui indiquera.

COURS

DE

SYSTÈME MÉTRIQUE

à l'usage des enfants des écoles primaires du canton de Fribourg et du Jura bernois ; par

J. Jos. CUTTAT, professeur

à l'Institut de Neuchâtel.

Ce livre, petit in octavo, de 80 pages environ est en vente à l'*Imprimerie catholique.*

L'exemplaire, broché fr. 0 40

« cartonné. 0 50

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

BUSTE DU PAPE LEON XIII

Œuvre bien réussie de M. Charles Jeunet, sculpteur à Vevey

Prix fr. 5.

Fuséo

ENTREPRENEUR FUMISTE

En magasin et sur commande

Poëles portatifs en faïence, catelles en terre réfractaire de Besançon, cheminées portatives parisiennes, fournaux potagers et fournitures pour tout ce qui concerne la fumisterie. (393)

AVIS

Les personnes désireuses d'obtenir sans déplacement le diplôme de docteur en médecine, en lettres, en sciences, en théologie, en philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à **Medicus,** rue du Roi 46, à **Jersey** (Angleterre).

H 41942 (373)

GRAND ÉVÉNEMENT

ANTI EPILEPTICUM, remède officiellement examiné et recommandé par les autorités de la médecine, comme authentique et radical contre la plus terrible de toutes les maladies,

L'EPILEPSIE

ainsi que chaque *maladie des nerfs.* Ce remède est d'une grande importance pour tous les malades, et des milliers de personnes lui doivent leur guérisons, chose incontestable et reconnue par presque tous les journaux du pays et de l'étranger.

Expédié en emballage à 6 flacons et l'instruction, contre remboursement de 25 francs.

Le succès est garanti. Dans les cas tout exceptionnels prendre une double dose.

Envoyer les commandes et offres à l'adresse : au dépôt-général de

C. F. KIRCHNER

Berlin S. W., Jerusalemer-Strasse N° 9

(316)

Edouard Lutz, fabricant

A Lutzenberg, près St-Gall

Rideaux brodés et brochés tous genres ; bandes et entredeux brodés ; cols, manchettes, articles de St-Gall Envoi franco d'échantillons.

Blanc et Apprêt. (377)

L'Almanach catholique

de la Suisse française

Sort de presse et est en vente à l'*Imprimerie catholique suisse* et chez les principaux libraires de la Suisse française.

Prix de l'exemplaire 0, 30 cent.
» de la douzaine 2, 80 »
» de douze douzaines 33, 60 »
et la treizième en sus.

Etiquettes de vins

Ordinaires, le cent à fr. 0,30
Ornées et gommées » à fr. 0,60
Dorées » à fr. 0,70

S'adresser à l'*Imprimerie catholique*, à Fribourg.

BOURSE DE GENEVE DU 14 OCTOBRE

FONDS D'ÉTAT, etc.	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
4 0/0 Genevois	—	—	93	—
1/2 0/0 Fédéral	—	—	103	103 1/4
5 0/0 Italien	—	73 25	73 10	73 20
6 0/0 Etats-Unis	—	—	—	—
Oblig. Domaniales ital	503	—	501 50	503 50
Oblig. Tabacs ital. 6 0/0	510 50	—	510 25	511
Oblig. Ville Genève, 1861	—	—	—	—
Ouest-Suisse, 1856-57-61	—	—	452 50	454
id. empr. 1879	—	—	—	—
Suisse-Occidentale, 1875	—	—	1003 75	1005
Jougne-Eclépens	—	—	—	—
Franco-Suisse	—	—	327 50	—
Lyon-Genève	—	—	—	—
Lomb. et Sud-Autriche	244 75	—	244 50	244 75
id. nouvelles	—	—	—	—
Autrichiens 1868	—	—	—	340
Livournaises	—	—	—	—
Méridionales	228 75	229	229	229 25
Bons-Méridionaux	523	—	523	524
Romaines	—	—	—	265
Est-Tenn. Virg. et Géorg	—	—	5050	—
Central Pacifique	—	—	—	—
Obl Soc. immob. genev.	—	—	—	—

ACTIONS	COMPTANT	A TERME	DEMANDÉ	OFFERT
Suisse-Occidentale	76 25	77 50	77 50	78 75
Central-Suisse	—	145	140	148 75
id. nouveau	—	—	—	—
Nord-Est-Suisse	50	—	50	51 25
Saint-Gothard	—	—	—	—
Union-Suisse privilégiée	—	—	—	—
Autrichiens	—	—	—	—
Banque du Commerce	—	—	—	1360
Banque de Genève	—	—	565	—
Comptoir d'Escompte	—	—	560	—
Association Financ. de Genève	—	—	—	—
Banque Fédérale	—	—	—	855
Banque comm. de Bâle	—	—	—	—
Crédit Suisse	—	—	—	—
Crédit Lyonnais	668 75	663 75	688 75	670
Banque de Paris	686 25	685	677 50	678 75
Banque de Mulhouse	—	—	—	—
Alsace et Lorraine	—	—	—	—
Industrie genev. du Gaz	748 75	—	748 75	750
Omnium genevois	—	—	—	1045
Soc. Immob. genevoise	—	—	400	405
Immeub. des Tranchées	—	—	—	—
Remboursables Sétif	—	—	485	490
Parts de Sétif	—	—	—	—
Tabacs italiens	—	—	—	760

BOURSE DE PARIS

12 Oct.	AU COMPTANT	14 Oct.
94 1/2	Consolidés	94 43
75 25	3 0/0 Français	75 20
113 10	5 0/0 id.	113
101	Or, à New-York	101
132 50	Argent à Londres	132 50
	A TERME	
75 37	3 0/0 Français	75 2
113 27	5 0/0 id.	113 20
73 05	5 0/0 Italien	73
—	3 0/0 Espagnol	—
11 67	5 0/0 Turc	10 85
—	5 0/0 Russe 1877	81 45
60 50	4 0/0 Autrichien	61
670	Banque de Paris	685
661 25	Crédit Lyonnais	660
466 25	Mobilier Français	465
780	id. Espagnol	778 75
543 75	Autrichiens	546 25
740	Suez	740

CHEMINS DE FER DE LA BROYE

LIGNE DE PALÉZIEUX-LYSS

Service à dater du 15 Octobre 1878.

Supplément à la LIBERTÉ.

St-Maurice	*Dép.*	8 —	—	—	7 20	4 —	
Vevey		9 32	—	—	8 52	5 49	
Lausanne	*Arr.*	10 10	—	—	9 30	6 35	
Genève	*Dép.*	8 20	—	—	7 37	4 25	
Lausanne	*Arr.*	10 20	—	—	9 37	6 30	

NOMS DES GARES.		201 Mixte 2, 3 cl.	203 Mixte 2, 3 cl.	205 Omnibus 2, 3 cl.	209 Mixte 2, 3 cl.	215 Omnibus 2, 3 cl.	
		MATIN	MATIN	JOUR	MATIN	SOIR	
LAUSANNE	*Dép.*	—	6 —	—	11 —	6 50	
PALÉZIEUX (Gare)	*Arr.*	—	* —	—	11 56	7 41	
	Dép.	—	*7 05	—	12 02	7 50	
Palézieux (halte)	»	—	7 13	—	12 10	7 58	
Châtillens	»	—	7 20	—	12 17	8 05	
Ecublens-Rue	»	—	7 29	—	12 27	8 15	
Bressonnaz	»	—	7 40	—	12 38	8 26	
MOUDON	»	—	7 52	—	12 50	8 36	
Lucens	»	—	8 05	—	1 01	8 47	
Henniez XIII Cantons	»	—	8 13	—	1 09	8 55	
Granges-Marnand	»	—	8 23	—	1 18	9 03	
Trey	»	—	8 30	—	1 25	9 10	
PAYERNE	*Arr.*	—	8 40	—	1 35	9 20	
	Dép.	—	8 50	—	1 55	9 30	
Corcelles (Longitudinale)	»	—	8 56	—	2 01	9 36	
Dompierrre	»	—	9 03	—	2 08	9 43	
Domdidier	»	—	9 09	—	2 14	9 49	
Avenches	»	—	9 18	—	2 23	9 57	
Faoug	»	—	9 28	—	2 34	10 06	
MORAT	*Arr.*	—	9 37	—	2 43	10 15	
	Dép.	6 47	9 52	12 05	5 35	—	
Charmey (Galmitz)	»	6 57	10 02	12 15	5 45	—	
Chiètres (Kerzers)	»	7 06	10 11	12 24	5 54	—	
Frasses (Fræschels)	»	7 13	10 18	12 31	6 01	—	
Kallnach	»	7 21	10 26	12 40	6 09	—	
Aarberg	»	7 32	10 37	12 50	6 20	—	
LYSS	*Arr.*	7 42	10 47	1 —	6 30	—	
		MATIN	MATIN	JOUR	SOIR	SOIR	
Lyss	*Dép.*	7 55	11 05	1 14	6 50	—	
Berne	*Arr.*	8 49	12 —	2 05	7 45	—	
Lyss	*Dép.*	8 32	11 35	2 11	6 53	—	
Bienne	*Arr.*	8 53	12 15	2 30	7 15	—	

* — Transb. à Palézieux des tr. Lausanne-Berne dans ceux de la vallée de la Broye. Le train 211 n'a pas de 3me classes de Lausanne à Palézieux.

Bienne	*Dép.*	—	7 30	10 40	12 50	—	6 25
Lyss	*Arr.*	—	7 52	11 02	1 12	—	6 47
Berne	*Dép.*	—	7 40	9 50	1 25	—	6 »
Lyss	*Arr.*	—	8 29	11 22	2 09	—	6 50

NOMS DES GARES.		204 Mixte 2, 3 cl.	206 Mixte 2, 3 cl.	210 Omnibus 2, 3 cl.	214 Omnibus 2, 3 cl.	216 Mixte 2, 3 cl.	214 Mixte 2, 3 cl.
		MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR
Lyss	*Dép.*	—	8 35	11 47	2 22	7 05	—
Aarberg	»	—	8 47	11 59	2 34	7 18	—
Kallnach	»	—	8 56	12 08	2 43	7 27	—
Frasses (Fræschels)	»	—	9 04	12 16	2 51	7 35	—
Chiètres (Kerzers)	»	—	9 11	12 23	2 58	7 43	—
Charmey (Galmitz)	»	—	9 20	12 32	3 07	7 52	—
MORAT	*Arr.*	—	9 28	12 40	3 15	8 —	—
	Dép.	5 50	—	12 45	5 57	—	—
Faoug	»	5 58	—	12 53	6 06	—	—
Avenches	»	6 07	—	1 02	6 16	—	—
Domdidier	»	6 14	—	1 09	6 24	—	—
Dompierre	»	6 21	—	1 16	6 31	—	—
Corcelles (Longitudinale)	»	6 29	—	1 24	6 39	—	—
PAYERNE	*Arr.*	6 35	—	1 30	6 45	—	—
	Dép.	6 48	—	1 42	7 —	—	—
Trey	»	6 59	—	1 53	7 11	—	—
Granges-Marnand	»	7 09	—	2 01	7 19	—	—
Henniez XIII Cantons	»	7 17	—	2 09	7 27	—	—
Lucens	»	7 28	—	2 19	7 37	—	—
MOUDON	»	7 45	—	2 35	7 53	—	—
Bressonnaz	»	7 52	—	2 42	8 —	—	—
Ecublens-Rue	»	8 04	—	2 55	8 14	—	—
Châtillens	»	8 15	—	3 06	8 25	—	—
Palézieux (halte)	»	8 24	—	3 15	8 34	—	—
PALÉZIEUX (gare)	*Arr.*	8 33	—	3 25	8 44	—	—
	Dép.	*8 37	—	3 30	8 50	—	—
LAUSANNE	*Arr.*	9 22	—	4 15	9 35	—	—
		MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR
Lausanne	*Dép.*	10 07	4 30	5 03	—	—	—
Vevey	*Arr.*	10 41	5 07	5 35	—	—	—
St-Maurice	»	12 13	6 40	7 —	—	—	—
Lausanne	*Dép.*	9 57	4 45	5 40	—	—	—
Genève	*Arr.*	11 57	6 50	7 45	—	—	—

Fribourg-Payerne-Yverdon.

NOMS DES GARES		183 Mixte 2, 3 cl.	185 Mixte 2, 3 cl.	185 Mixte 2, 3 cl.	189 Mixte 2, 3 cl.
		MATIN	MATIN	JOUR	SOIR
FRIBOURG	*Dép*	—	5 45	—	12 30	5 50
Belfaux	»	—	5 57	—	12 42	6 03
Grolley	»	—	6 10	—	12 53	6 16
Léchelles	»	—	6 20	—	1 04	6 28
Cousset	»	—	6 28	—	1 13	6 38
Corselles (transvers.)	»	—	6 35	—	1 20	6 45
PAYERNE	*Arr.*	—	6 40	—	1 25	6 50
	Dép.	—	6 52	—	1 50	7 05
Cugy	»	—	7 02	—	2 —	7 15
ESTAVAYER	»	—	7 17	—	2 15	7 30
Cheyres	»	—	7 28	—	2 26	7 41
Yvonand	»	—	7 37	—	2 35	7 50
YVERDON	*Arr.*	—	7 52	—	2 50	8 05

Yverdon-Payerne-Fribourg.

NOMS DES GARES.		182 Mixte 2, 3 cl.	188 Mixte 2, 3 cl.	184 Mixte 2, 3 cl.		188 Mixte 2, 3 cl.
		MATIN	MATIN	JOUR	—	SOIR
YVERDON	*Dép.*	5 35	—	12 30	—	5 57
Yvonand	»	5 50	—	12 45	—	6 12
Cheyres	»	5 58	—	12 53	—	6 20
ESTAVAYER	»	6 13	—	1 08	—	6 35
Cugy	»	6 24	—	1 19	—	6 46
PAYERNE	*Arr.*	6 32	—	1 27	—	6 55
	Dép.	6 40	—	1 47	—	7 10
Corcelles (transvers.)	»	6 46	—	1 53	—	7 16
Cousset	»	6 53	—	2 01	—	7 24
Léchelles	»	7 03	—	2 12	—	7 36
Grolley	»	7 16	—	2 26	—	7 51
Belfaux	»	7 28	—	2 38	—	8 03
FRIBOURG	*Arr.*	7 40	—	2 50	—	8 15

CHEMINS DE FER DE LA SUISSE OCCIDENTALE

LIGNE DE LAUSANNE-FRIBOURG-BERNE

Service à dater du 15 Octobre 1878.

Supplément à la LIBERTÉ

Sion	*Dép.*	—	6 33 s	—	—	— m	9 27 m	—	— j	2 18 s	
St-Maurice	»	—	8 s	—	—	7 20 m	11 20 m	—	1 47 s	4 s	
Vevey	»	—	9 32 s	—	—	8 52 m	12 33 j	—	3 22 s	5 49 s	
Lausanne	*Arr.*	—	10 10 s	—	—	9 30 m	1 05 s	—	4 — s	6 35 s	
						Omnibus	direct				
Genève	*Dép.*	—	8 20 s	—	—	7 37 m	11 42 m	—	2 05 s	4 25 s	
Lausanne	*Arr.*	—	10 20 s	—	—	9 37 m	1 10 s	—	4 05 s	6 30 s	
			coucher			Omnibus	direct				
Bulle	*Dép.*	—	6 08 m	—	—	10 35 m	— s	—	—	7 30 s	
Romont	*Arr.*	—	6 55 m	—	—	11 22 m	— s	—	—	8 17 s	

NOMS DES **GARES.**		**561** Marchandises Mixte 2, 3 cl.	**63** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**565** Mixte 2, 3 cl.	**5-67** Omn. 1, 2, 3	**9-69** DIRECT 1, 2 cl.	**571** Marchandises Mixte 2, 3 cl.	**573** Marchandises Mixte 2, 3 cl.	**75** Omnibus 1, 2, 3 cl.
		MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
LAUSANNE	*Dép.*	—	5 15	6 37	9 52	1 27	—	4 20	6 50
La Conversion (Lutry)	»	—	5 28	6 53	10 03	—	—	4 34	7 01
Grandvaux (Cully)	»	—	5 41	7 11	10 14	—	—	4 49	7 12
Chexbres (Vevey)	»	—	5 54	7 30	10 27	1 53	—	5 06	7 24
Palézieux (Châtel-St-Denis)	»	—	6 16	8 03	10 47	2 11	—	5 39	7 44
Oron	»	—	6 26	8 19	10 56	2 18	—	5 52	7 53
Vaudérens (Moudon)	»	—	6 41	8 40	11 08	2 29	—	6 09	8 05
Siviriez	»	—	6 51	8 54	11 17	—	—	6 20	8 14
Romont (bifurcation)	*Arr.*	—	7 —	9 07	11 26	2 43	—	6 32	8 23
	Dép.	—	7 05	9 50	11 30	2 46	—	6 42	8 26
Villaz-St-Pierre	»	—	7 15	10 04	11 39	—	—	6 53	8 35
Chénens	»	—	7 26	10 22	11 49	3 01	—	7 06	8 45
Cottens	»	—	7 32	10 34	11 55	—	—	7 14	8 54
Neyruz	»	—	7 39	10 47	—	—	—	7 22	8 57
Matran	»	—	7 49	11 01	—	—	—	7 34	9 06
FRIBOURG	*Arr.*	—	8 —	11 15	12 15	3 23	—	7 47	9 17
	Dép.	5 »	8 12	—	12 22	3 30	4 20	—	9 25
Guin	»	5 24	8 23	—	12 32	3 40	4 41	—	9 36
Schmitten	»	5 41	8 34	—	12 42	—	5 01	—	9 47
Flamatt (Laupen)	»	6 02	8 45	—	12 52	3 59	5 22	—	9 58
Thœrishaus	»	6 19	8 56	—	1 01	—	5 39	—	10 09
Bümplitz	»	6 31	9 05	—	1 10	—	5 53	—	10 18
BERNE	*Arr.*	6 47	9 17	—	1 22	4 20	6 10	—	10 30
		Matin	Matin	Jour	Soir	Soir	Soir	Soir	Coucher

Berne	*Dép.*	—	10 40 m	—	2 12 s	6 20 s	— s	—	6 40 m
Thoune	*Arr.*	—	11 45 m	—	3 20 s	7 30 s	— s	—	7 50 m
Berne	*Dép.*	9 — m	— m	—	1 50 s	4 50 s	— m	—	5 30 m
Lucerne	*Arr.*	3 50 m	— s	—	5 10 s	8 23 s	— s	—	9 07 m
				Direct		Direct			Omnib.
Berne	*Dép.*	—	9 37 m	—	1 40 s	4 40 s	7 10 s	—	6 08 m
Olten	*Arr.*	—	11 46 m	—	3 30 s	6 20 s	9 56 s	—	8 17 m
Bâle	»	—	1 22 s	—	5 03 s	7 45 s	—	—	9 45 m
Zurich	»	—	2 05 s	—	5 34 s	8 20 s	—	—	11 50 m
Berne	*Dép.*	7 40 m	9 50 m	—	1 25 s	6 — s	—	—	—
Bienne	*Arr.*	8 53 m	12 15 j	—	2 30 s	7 15 s	—	—	—
Neuchâtel	»	10 37 m	2 33 s	—	3 48 s	9 05 s	—	—	—

Neuchâtel	*Dép.*	—	—	—	8 42 m	—	11 25 m	—	4 22 s
Bienne	»	—	—	—	9 35 m	—	12 50 j	2 15 s	6 25 s
Berne	*Arr.*	—	—	—	10 25 m	—	2 05 s	4 45 s	7 45 s
Zurich	*Dép.*	—	4 47 s	—	6 30 m	—	9 50 m	1 35 s	—
Bâle	»	—	5 06 s	—	7 10 m	—	10 30 m	2 15 s	—
Olten	»	—	6 34 s	—	8 32 m	—	12 02 j	3 45 s	—
Berne	*Arr.*	—	8 48 s	—	10 15 m	—	1 52 s	6 00 s	—
Lucerne	*Dép.*	—	5 50 s	— s	5 30 m	—	9 37 m	12 15 s	—
Berne	*Arr.*	—	9 30 s	— m	9 08 m	—	1 10 s	7 10 s	—
			Coucher						
Thoune	*Dép.*	—	— s	—	7 50 m	—	12 04 j	3 20 s	5 45 s
Berne	*Arr.*	—	— s	—	8 57 m	—	1 12 s	4 25 s	6 54 s

NOMS DES **GARES.**		**562** Marchandises Mixte 2, 3 cl.	**64** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**566** Marchandises Mixte 2, 3 cl.	**68-10** Direct 1, 2 cl.	**70** Express. 1, 2, 3.	**72 18** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**74** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**576** Marchandises Mixte 2, 3 cl.
		MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
BERNE	*Dép.*	—	5 52	7 25	10 30	—	2 22	6 25	8 05
Bümplitz	»	—	6 09	7 45	—	—	2 34	6 41	8 27
Thœrishaus	»	—	6 20	8 —	—	—	2 45	6 52	8 41
Flamatt (Laupen)	»	—	6 28	8 16	10 52	—	2 53	7 »	8 55
Schmitten	»	—	6 42	8 40	—	—	3 07	7 14	9 15
Guin	»	—	6 53	9 01	11 11	—	3 18	7 25	9 35
FRIBOURG	*Arr.*	—	7 05	9 17	11 19	—	3 30	7 37	9 50
	Dép.	4 55	7 15	10 15	11 26	—	3 42	7 47	—
Matran	»	5 10	7 27	10 34	—	—	3 54	7 59	—
Neyruz	»	5 23	7 38	10 51	—	—	4 05	8 10	—
Cottens	»	5 32	7 46	11 06	—	—	4 13	8 18	—
Chénens	»	5 40	7 53	11 23	11 50	—	4 20	8 25	—
Villaz-St-Pierre	»	5 51	8 02	11 38	—	—	4 29	8 34	—
Romont (bifurcation)	*Arr.*	6 02	8 10	11 50	12 04	—	4 37	8 42	—
	Dép	6 10	8 15	12 42	12 08	—	4 44	8 47	—
Siviriez	»	6 24	8 26	1 —	—	—	4 55	8 58	—
Vaudérens (Moudon)	»	6 39	8 36	1 19	12 23	—	5 05	9 08	—
Oron	»	6 54	8 48	1 42	12 33	—	5 17	9 20	—
Palézieux (Châtel-St-Denis)	»	7 08	9 —	2 09	12 41	—	5 30	9 30	—
Chexbres (Vevey)	»	7 29	9 17	2 34	12 57	—	5 49	9 47	—
Grandvaux (Cully)	»	7 39	9 26	2 46	—	—	5 58	9 56	—
La Conversion (Lutry)	»	7 49	9 35	2 59	—	—	6 07	10 05	—
LAUSANNE	*Arr.*	8 —	9 45	3 12	1 17	—	6 17	10 15	—
		Matin	Matin	Soir	Soir	Soir	Soir	Coucher	Soir

Romont	*Dep.*	8 20 m	8 20 m	12 15 j	12 15 j	—	—	8 55 s	—
Bulle	*Arr.*	9 12 m	9 12 m	1 07 s	1 07 s	—	—	9 47 s	—
Lausanne	*Dép.*	8 19 m	9 57 m	4 45 s	Direct	—	Omnib.	5 40 m	—
Genève	*Arr.*	10 24 m	11 57 j	6 50 s	1 35 s	—	7 — s	7 45 m	—
					3 — s		9 05 s		
Lausanne	*Dép.*	8 07 m	10 07 m	4 30 s	1 40 s	—	7 07 s	5 03 m	—
Vevey	*Arr*	8 52 m	10 41 m	5 07 s	2 12 s	—	7 44 s	5 35 m	—
St-Maurice	»	10 37 m	12 13 j	6 40 s	3 25 s	—	— s	7 — m	—
Sion	»	—	2 07 s	8 10 s	—	—	— s	8 22 m	—

Bulle-Romont.

Gessenay	*Dép.*	—	—	5 — m	—	—	—	1 — s	
Château-d'Œx	»	—	—	6 52 m	—	—	—	2 30 s	
Bulle	*Arr.*	—	—	9 55 m	—	—	—	6 — s	

NOMS DES GARES		**91** Mixte 2, 3 cl.		**93** Mixte 2, 3 cl.		**95** JEUDI 2, 3 cl.		**97** Mixte 2, 3 cl.
		MATIN		MATIN		SOIR	SOIR	SOIR
BULLE	*Dép.*	6 08	—	10 35	—	3 30	—	7 30
Vaulruz	»	6 23	—	10 50	—	3 45	—	7 45
Sales	»	6 31	—	10 58	—	3 53	—	7 53
Vuisternens	»	6 40	—	11 07	—	4 02	—	8 02
ROMONT	*Arr.*	6 55	—	11 22	—	4 17	—	8 17

NOMS DES GARES		**92** Mixte 2, 3 cl.		**94** Mixte 2, 3 cl.		**96** JEUDI 2, 3 cl.		**98** Mixte 2, 3 cl.
		MATIN		JOUR		SOIR		SOIR
Romont	*Dép.*	8 20	—	12 15	—	5 »	—	8 55
Vuisternens	»	8 41	—	12 36	—	5 21	—	9 16
Sales	»	8 52	—	12 47	—	5 32	—	9 27
Vaulruz	»	8 59	—	12 54	—	5 39	—	9 34
Bulle	*Arr.*	9 12	—	1 07	—	5 52	—	9 47

Bulle	*Dép.*	8 45 m	—	—	—	5 — s	—	—	
Château-d'Œx	*Arr.*	12 55 j	—	—	—	9 05 s	—	—	
Gessenay	»	2 15 s	—	—	—	10 25 s	—	—	

Bouveret-St-Maurice.

NOMS DES GARES		**51-1** Omnibus 1, 2, 3 cl.		**55-7** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**59-13** Omnibus 1, 2, 3	**59** Omnibus 1, 2, 3 cl.	
		MATIN		MATIN	SOIR	SOIR	
Bouveret	*Dép.*	6 10	—	11 55	5 50	—	—
Vouvry	»	6 23	—	12 08	6 03	—	—
Monthey	»	6 44	—	12 27	6 24	—	—
St-Maurice	*Arr.*	6 55	—	12 38	6 35	—	—
St-Maurice	*Dép.*	7 07 m	—	12 47 m	—	6 48 s	—
Louèche	*Arr.*	9 19 m	—	3 16 s	—	9 17 s	—

Louèche	*Dép.*	—	8 24 m	—	1 12	— s	5 41 s	—	
St-Maurice	*Arr.*	—	10 45 m	—	3 45	— s	7 47 s	—	

NOMS DES GARES		**52** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**8-54** Omnibus 1, 2, 3	**16-56** Omnibus 1, 2, 3 cl.	**20-58** Omnibus 1, 2, 3, cl.	
		MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	
St-Maurice	*Dép.*	—	10 52	3 52	8 05	—
Monthey	»	—	11 06	4 06	8 19	—
Vouvry	»	—	11 24	4 24	8 37	—
Bouveret	»	—	11 35	4 35	8 48	—